



Radio-Canada

<http://www.radio-canada.ca/>

<http://www.radio-canada.ca/regions/mauricie/2010/03/25/001-prison-tr-commission.shtml>

Mauricie

Les agents correctionnels réclament du renfort

Mise à jour le jeudi 25 mars 2010 à 18 h 13

La prison de Trois-Rivières

La Commission des lésions professionnelles a entendu pour une deuxième journée, jeudi, la cause des agents correctionnels de la prison de Trois-Rivières qui demandent plus de personnel.

Plusieurs agents ont été appelés à témoigner pour raconter le type d'événement sur lequel ils doivent intervenir.

Des agents sont notamment venus dire que des détenus collent des ustensiles en plastique pour en faire des tiges qu'ils utilisent pour récupérer de la drogue lancée dans la cour de la prison.

Un autre témoin a relaté l'histoire d'un détenu qui s'est servi d'une pièce métallique qui se trouvait sur un ventilateur portatif pour ouvrir les menottes qu'il avait aux mains et aux pieds.

Mercredi, les premiers témoignages qui ont été entendus ont révélé qu'il y a eu au moins quatre tentatives d'évasion à la prison de Trois-Rivières en 2009 et deux autres plus récemment.

C'est d'ailleurs à la suite de ces nombreuses tentatives d'évasion que le Syndicat des agents de la paix en services correctionnels a demandé l'ajout de personnel pour renforcer la sécurité.

Le syndicat réclame l'ajout d'au moins un agent correctionnel à l'intérieur des murs et d'un patrouilleur à l'extérieur.

Les représentants des agents estiment toutefois qu'il manque une douzaine d'agents correctionnels par jour.

« Là où ça rentre le plus facilement et en quantité massive, c'est par la clôture. Éventuellement, on ne peut pas être à deux endroits en même temps et on ne peut pas supposer que des caméras font des arrestations. On ne peut pas accepter qu'on double et qu'on triple les cellules sans augmenter la capacité au niveau de la surveillance », indique Stéphane Lemaire, président du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels.

Un problème répandu

En plus des agents de la prison de Trois-Rivières, la Commission des lésions professionnelles a aussi entendu la cause des agents des centres de détention de Chicoutimi et de Sherbrooke.

Les syndicats de ces établissements jugent que la situation est problématique, notamment en raison de la surpopulation carcérale.

Depuis quatre ans, la population des 18 centres de détention de la province a doublé.